

Foire musulmane, source d'inquiétudes ?

Entretien : M.Bs

Mis en ligne le 26/09/2012

"Qu'il y ait un Salon musulman n'est pas inquiétant en soi. Ce qui peut l'être, c'est qui l'organise et ce qu'on va y trouver."

Claude MONIQUET

Directeur du Centre européen pour le renseignement stratégique et la sécurité



La première Foire musulmane de Belgique a lieu en cette fin de semaine à Bruxelles. Faut-il s'en inquiéter ? Qu'il y ait un Salon musulman n'est pas inquiétant en soi. Ce qui peut l'être, c'est qui l'organise et ce qu'on va y trouver. J'ai assisté au Salon musulman du Bourget il y a une dizaine d'années, et il y avait quand même des gens qui n'auraient pas dû y être. **Le Salon de Bruxelles est organisé par la maison d'édition Gedis, émanation de l'union des organisations islamiques de France, et les interlocuteurs des débats choisis par la Ligue des musulmans de Belgique, membre de l'association paneuropéenne des Frères musulmans.** Dès qu'on parle d'islam en Europe, on ne peut pas éviter les Frères musulmans. Ce sont les éléments les plus actifs et les plus présents sur le terrain. Parmi eux, il y a des extrémistes et il y a des modérés. Mais je pose une question : pourquoi n'est-ce pas l'Exécutif des musulmans qui s'en est occupé ? Car celui-ci n'existe que sur le papier ! Ce sont des gens qui ne travaillent pas, ou peu, ou mal. Ils ne remplissent pas le cahier de charges qui leur a été confié par l'autorité publique, ne représentent pas grand-chose et ne sont pas écoutés dans leur communauté. Donc, le vide qu'ils laissent est occupé par des organisations plus radicales et plus revendicatives. **Comprenez-vous les réserves formulées par certains hommes politiques (Denis Ducarme, MR) par rapport à l'organisation de l'événement et des risques de dérapages ?** Je comprends qu'on s'inquiète, bien sûr, mais je m'étonne qu'on ne se pose la question qu'à cette occasion alors que, dans le même temps, des bourgmestres demandent à la police de ne pas manger ni boire en période de Ramadan dans les communes à forte population musulmane pour ne pas la choquer, ou alors qu'on autorise les femmes voilées sur les affiches électorales Il y a quelque chose dans cette indignation qui me semble artificiel, alors qu'on ne s'offusque absolument pas des violations qui ont lieu tous les jours. On ne peut pas traiter la question juste au moment d'un événement qui dure trois jours, alors qu'on ferme les yeux depuis quinze ans dans le quotidien des quartiers ! **Selon vous, faut-il s'attendre à des dérives ?** Probablement, mais il ne sera que le reflet de ce qui se passe dans la rue depuis longtemps. Un des principaux problèmes de la communauté musulmane, qui est essentiellement respectable et conviviale, c'est qu'elle ne parvient pas à isoler les éléments extrémistes, ceux qui utilisent la religion à des fins politiques comme les plus activistes des Frères musulmans. Je me souviens d'avoir vu Tariq Ramadan prêcher une insurrection civile musulmane en France : c'est évidemment inacceptable et il faudra être vigilant et poursuivre tout délit. Maintenant je le répète : le problème n'est pas là, mais dans la tolérance quotidienne de choses qu'il ne faudrait pas tolérer. **Pensez-vous qu'il faille empêcher certains intervenants programmés de prendre la parole ?** Si quelqu'un est interdit de séjour en Belgique, c'est évident qu'il ne peut pas prendre la parole. Mais, pour le reste, je suis partisan de la liberté d'expression. On ne peut pas interdire à quelqu'un de parler a priori, avant qu'il ait éventuellement proféré des choses condamnables. L'organisateur est libre d'inviter qui il veut. **Quel serait selon vous le dispositif idéal de sécurité ?** Comme pour toute manifestation communautaire, il faut un dispositif de maintien de l'ordre autour des lieux pour éviter tout incident, mais pas trop visible, pour ne pas exciter les gens. Et puis il faut des gens des renseignements généraux et des polices locales à l'intérieur, en civil, pour voir ce qui se fait et dresser des procès-verbaux le cas échéant. En tout cas, il faudra éviter d'intervenir à chaud. Même si quelqu'un se met à prêcher le djihad, ce qui est illégal, il ne faudra pas interrompre son discours, là on serait sûr de créer l'incident, mais plutôt dresser procès-verbal et espérer que la justice fasse son travail ensuite.

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

lalibre.be